



info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

► **Communiqué de presse**

LE SNALC A L'AVANT-GARDE DE LA DENONCIATION DES MEFAITS DU PPCR

Le SNALC vient de diffuser à plusieurs milliers d'exemplaires dans toute la France un fascicule de 8 pages **Le PPCR, « revalorisation » ou miroir aux alouettes ?** (téléchargeable en ligne : snalc.fr/national/article/2760) invitant les collègues à juger par eux-mêmes de la nature réelle de ces nouvelles mesures.

Il a, contrairement à la totalité des autres organisations syndicales, voté lors des derniers comités techniques ministériels CONTRE l'ensemble des décrets d'application de ce nouveau dispositif.

Il a entamé des actions locales pour rappeler son opposition à cette prétendue revalorisation mais aussi contre la réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement primaire ou celle du collège : la prochaine action donnera lieu le samedi 28 janvier à un blocage de la ville de Montpellier afin de répondre à la volonté des collègues de manifester efficacement leur mécontentement sans perdre une journée de salaire.

Le SNALC-FGAF ne se joindra donc pas à un appel tardif en faveur d'une grève d'un jour prévue le 1er février contre le PPCR et décidée unilatéralement par trois organisations syndicales.

Paris, le 25 janvier 2017

Contact :
François PORTZER, Président du SNALC-FGAF, portzer@aol.com

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.